

Image not found or type unknown



Separation et bien immobilier

Par **vinc59**, le **05/11/2010 à 16:56**

Bonjour, rnrnJe me présente : Vincent, 26 ans, étant en couple depuis 5 ans, a 2 enfants.rnMa compagne est repartie chez ses parents pour être plus libre, maintenant elle veut récupérer la machine à laver, le sèche-linge, une table basse, fauteuil, etc. rnSachant qu'on avait payé ensemble mais les factures sont à son nom, je voudrais savoir si je peux garder les affaires ou, du moins, qu'elle paye la moitié de ces biens.rnrnMerci de me répondre dans les plus bref délais.

Par **mimi493**, le **05/11/2010 à 17:23**

Si vous n'étiez pas marié sous le régime de la communauté, tout ce dont elle a la facture est à elle.